



Jeunesse & éducation

« La véritable force d'une ville c'est sa jeunesse. »

Trop de jeunes narbonnais se sentent oubliés, sans lieux pour se retrouver, se former, pratiquer une activité ou se projeter ici. Sans sa jeunesse, une ville ne grandit pas !

- ▶ **Entrer dans le dispositif « cité éducative »** afin de renforcer les temps d'éducation avant, pendant, autour et après le temps scolaire. Ce dispositif repose sur une alliance locale bénéficiant de **subventions** pour rassembler l'ensemble des acteurs éducatifs des quartiers prioritaires : parents, Éducation Nationale, services de l'État, collectivités, associations, habitants et professionnels de terrain. L'objectif est d'intensifier les prises en charge éducatives, de mieux articuler les dispositifs existants et d'apporter des réponses plus rapides et plus efficaces aux besoins des jeunes.
- ▶ **Lutter contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.**
Faire de notre ville un territoire où chaque enfant se sent protégé :
 - Par la formation des personnels municipaux et par l'installation d'aménagements préventifs,
 - l'organisation d'un pôle "parentalité-jeunesse" avec une permanence d'écoute hors l'école et la mise en place d'ateliers pour apprendre à se protéger sur les réseaux.
- ▶ **Faciliter les pédibus** : encadrement des trajets à pied école-domicile.
- ▶ **Accélérer la végétalisation des cours d'école et aménager ces espaces** en véritables lieux d'apprentissage citoyen (environnement, égalité filles/garçons).
- ▶ **Développer des lieux d'activités pour les jeunes** :
 - Équipements sportifs de proximité (terrains, gymnase poly-sports, city-stades, équipements en plein air),
 - Meilleure ouverture des gymnases scolaires hors temps de classe (ex : Gymnase du collège Brassens),
 - Nouveaux événements : repas partagés, scènes ouvertes, battles sportives, artistiques,
 - Soutien aux maisons de quartier et associations culturelles.
- ▶ **Construire une nouvelle école avec un centre de restauration à Montplaisir** pour desservir la zone Hauts de Narbonne, Montplaisir, Roche-Grise, Réveillon, St-Germain (+5000 habitants) : cela permettra de restreindre les déplacements et d'améliorer fortement l'offre « centre de loisirs » du Château de Montplaisir. Ce projet de groupe scolaire répond à un **impératif d'aménagement du territoire** en apportant un service public de proximité à une zone fortement peuplée.
- ▶ Continuer à aménager des **salles de restauration dans les établissements scolaires** pour éviter que les enfants soient contraints de se déplacer pour se restaurer.





- **Garantir une alimentation scolaire juste, saine et accessible à tous** : une alimentation de qualité est un enjeu majeur de santé publique, de réussite scolaire et d'égalité des chances. Elle conditionne le développement physique, intellectuel et émotionnel des enfants, et participe à la construction de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge. Bien manger à l'école ne doit pas dépendre du revenu des parents : c'est une condition de l'égalité des chances.

Nous nous engageons pour cela à :

- **Garantir la gratuité des repas pour les familles les plus modestes** : aucun enfant ne doit être pénalisé ou stigmatisé en raison de la situation financière de sa famille – la cantine devient un vrai outil de justice sociale, en assurant un accès égal à une alimentation équilibrée, quel que soit le niveau de revenu.
- **Renforcer la tarification progressive** : elle sera plus juste, en tenant compte réellement des capacités contributives des familles, plus lisible et transparente et mieux adaptée aux évolutions des situations familiales. Les familles aux revenus intermédiaires ne doivent pas supporter une charge disproportionnée,

et les ménages les plus aisés doivent contribuer davantage à l'effort collectif.

- **Améliorer la qualité des repas et lutter contre le gaspillage alimentaire en créant une Cuisine Centrale Municipale**, en lien avec la plateforme Agrilocal 11 et les réseaux de type AMAP (BioRéseau) : en favorisant les produits locaux, de saison et lorsque c'est possible, issus de filières durables et bio (*plan de la fourche à la fourchette*),
 - **Augmenter le nombre de repas non carnés** dans les restaurations collectives,
 - **Créer des serres municipales et des zones maraîchères**, destinées à l'approvisionnement en fruits et légumes frais de la cuisine centrale municipale.
- **Réaliser une "Cité de l'alimentation et de la gastronomie"** dédiée à l'éducation au goût et à la santé des enfants : organisation d'ateliers cuisine et de parcours pédagogiques pour apprendre à bien manger et à cuisiner, en partenariat avec des **chefs du département** et des établissements de prestige, afin de faire de Narbonne une **destination culinaire de référence** accessible à toutes et tous.

- ▶ **Faire vivre le centre de ressources pédagogique de l'école Jean Jaurès pour en faire un outil central de l'accès à la lecture** : l'accès à la lecture est un levier fondamental de réussite scolaire, d'émancipation et d'égalité des chances.
- ▶ **Élargir les cours de natation à tous les enfants** car savoir nager est une priorité pour leur sécurité.
- ▶ Baisser le prix d'entrée à l'unité de la piscine de l'Espace Liberté.
- ▶ **Valoriser le centre de vacances municipal du Picou à Saissac** :
 - Rénovation complète des bâtiments et de son espace naturel via un plan pluriannuel de travaux,
 - Instauration d'une tarification sociale et progressive.
- ▶ **Construire de nouvelles aires de jeux**, adaptées aussi aux enfants en situation de handicap.
- ▶ **Concevoir un campus « connecté » pour permettre aux étudiants de suivre leur cursus à Narbonne** : La ville doit pouvoir offrir à ses jeunes la possibilité d'étudier, de se former et de construire leur avenir sur le territoire, sans être contraints de partir faute d'offre d'enseignement supérieur suffisante. La création d'un campus « connecté » constitue une réponse innovante et réaliste à cet enjeu. Il permettra aux étudiants de **suivre leur cursus universitaire à distance**, tout en bénéficiant d'un cadre d'étude, d'un accompagnement pédagogique et d'une vie étudiante locale. Le campus connecté permettra l'accès à des formations diplômantes, la poursuite d'études pour les jeunes.
- ▶ **Mettre à disposition gratuitement des vélos reconditionnés pour les 16-25 ans** afin que nos jeunes puissent se déplacer sans soucis pour étudier ou travailler.
- ▶ **Intégrer le conseil municipal des enfants (écoliers) et le conseil municipal de la jeunesse (ados) dans nos politiques d'aménagement** : pour qu'une ville soit agréable aux enfants, il faut que les enfants participent à son aménagement. Nous intégrerons pleinement le Conseil municipal des enfants et le Conseil municipal des jeunes dans nos politiques urbaines. Les enfants et les jeunes ont une expertise d'usage précieuse : ils vivent la ville au quotidien, dans leurs déplacements, leurs loisirs et leurs espaces de socialisation.

